

### Etaient présents :

M. Alain MEQUIGNON	SmageAa, Président de la CLE
M. Philippe CARON	CR Haut de France
Mme Sophie WAROT	CD62
M. Bertrand PRUVOST	Maire de Saint-Martin-d'Hardinghem
M. Jean-François DENECQUE	Maire de Bayenghem-les-Seninghem
M. Jean-Christophe CASTELAIN	Maire de Blendecques
M. Ghislain WILQUIN	Maire de Ouve-Wirquin
M. Philippe HOCHART	Maire de Merck-Saint-Liévin
Mme Christine SELLIER	Maire de Hallines
Mme Estelle DOUTRIAUX	Maire de Bourthes
M. Francis MARQUANT	Maire de Helfaut
M. Alain MASSEZ	CAPSO
M. Mathieu PRUVOST	CCPL
M. Patrick LAVOGEZ	CCHPM
M. Daniel DESCHODT	SED
M. Alain WARD	Association de la protection de la nature
M. Jean-Pierre CLIPET	Chambre d'Agriculture
Mme Alice GEVAERT	Chambre de Commerce et d'Industrie
M. Jean-Claude LEPAISANT	FPPMA
M. Pierre DERNONCOURT	Fédération Départementale des Distributeurs d'Eau
Mme Alyssia MAGNIEZ	7 <sup>ème</sup> section des Wateringues
M. Benjamin BIGOT	Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais
M. René DEGUILLAGE	Association de défense des consommateurs « UFC que choisir »
M. Jérémy CASE	Sous-Préfecture de Saint-Omer
M. Benoît ANQUEZ	DDTM62
Mme Isabelle MATYKOWSKI	Agence de l'eau Artois Picardie
M. Xavier REGNIER	Voies Navigables de France

### Etaient présents en visio :

M. Laurent LEJEUNE	DREAL Hauts-de-France
--------------------	-----------------------

### Participaient également à la réunion :

M. Ludovic LEMAIRE	AEAP
M. Fabrice MAZOUNI	SED
Mme Eva DUCROCQ	SED
M. Thomas PRUVOST	
M. Nicolas ROCHAS	AUD
Mme Agnès BOUTEL	SmageAa
Mme Laurence CASTILLON	SmageAa, animatrice de la CLE
M. Romain QUIGNEAUX	SmageAa, animateur technique de la CLE

## Etaient excusés :

M. Bertrand PETIT	CD62	Mandat à Mme Sophie WAROT
M. Pierre EVRARD	Maire de Wizernes	Mandat à M Bertrand PRUVOST
M. Thierry CORNIER	Conservatoire Botanique de Bailleul	Mandat à M Alain WARD
M. Didier BEE	Syndicat mixte du PNR CMO	Mandat à M Mathieu PRUVOST
M. Eric BEMBEN	Agence Régional de Santé	Mandat à M Benoît ANQUEZ
M. Sébastien CROCHEMORE	OFB	Mandat à Mme Isabelle MATYKOWSKI

Monsieur Alain MEQUIGNON, Président de la CLE, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et en rappelant l'ordre du jour :

1. Retour de la participation par voie électronique
2. Vote pour l'approbation finale du projet de SAGE
3. Présentation du tableau de bord de suivi
4. Présentation du film
5. Présentation du pacte de gouvernance du SAGE

En préambule, M. MEQUIGNON expose les mandats et indique que le quorum est atteint.

### **1. Retour sur la PPVE**

Mme CASTILLON fait une synthèse des retours obtenus lors de la participation par voie électronique.

4 avis ont été émis sur le document de SAGE par :

- 1 habitante de Saint-Omer
- 1 habitant du marais
- Le collectif du Marais Audomarois
- Le CODEV de Saint-Omer

Les avis concernent principalement l'enjeu inondation dans le marais mais aussi : la qualité de l'eau, l'espace de bon fonctionnement, la ressource en eau et des remarques sur la forme du document de SAGE.

Une question posée dans l'un des avis concerne la 7<sup>ème</sup> section des Wateringues et l'éventuelle aide technique et financière pour entretenir ses berges. Mme MAGNIEZ indique qu'« il n'y a pas d'accompagnement financier de la 7<sup>ème</sup> section des Wateringues mais qu'une aide peut être apportée pour la partie administrative et réglementaire des dossiers. »

Une autre question est posée sur l'utilité de la taxe GEMAPI et sur ce qu'elle permet de financer.

M. MASSEZ précise que « la taxe GEMAPI s'élève actuellement à 35 euros par habitant et par an à la CAPSO (avec un plafond maximum de 40 euros). Cette taxe a beaucoup financé de la protection liée aux inondations depuis 2023. »

M. MEQUIGNON indique qu'il faudrait un glossaire dans le document pour expliquer les termes techniques aux citoyens et comprendre le rôle de chacun. Mme CASTILLON répond que c'est déjà le cas dans le document et qu'un travail est en cours pour définir les relations entre les différents acteurs du territoire.

M. MEQUIGNON conclut que la CLE n'a pas la main sur beaucoup de sujets et ne peut pas répondre à toutes les questions.

M. WARD précise qu'« un rapport de la cour des comptes a montré la problématique de la gestion dans le marais à cause de la diversité des acteurs »

M. MEQUIGNON indique sa volonté de continuer à communiquer et échanger avec les citoyens du territoire. Les diverses rencontres / concertations ont permis des échanges constructifs.

M. CASE, représentant de la sous-préfecture de Saint-Omer, précise que la communication et la concertation est un « long travail difficile et complexe pour lequel il faut trouver des mots simples ».

M. DEGUILLAGE, représentant de l'association « UFC que choisir », explique qu'il serait pertinent de travailler à l'échelle du bassin versant de l'Aa de Bourthes à Gravelines.

M. MEQUIGNON explique que c'est déjà le cas actuellement. Le SmageAa travaille avec l'Institution des Wateringues tout au long de l'année. « Il y a 2 documents de SAGE et 2 parlements de l'eau qui se complètent et travaillent ensemble. »

M. B. PRUVOST ajoute que « transformer des structures locales bien ancrées sur leur territoire par une grosse structure est la moins bonne des solutions pour travailler efficacement ».

## **2. Vote pour approbation du SAGE**

Mme MATYKOWSKI félicite le travail réalisé et remercie la CLE pour son engagement. Elle précise que ce document « donne du sens à l'action, pas seulement dans le domaine de l'eau mais aussi pour l'urbanisme ». **Le projet de SAGE est voté à l'unanimité.**

M. MEQUIGNON remercie la CLE pour son implication tout au long de l'année.

## **3. Présentation du tableau de bord de suivi**

Le tableau de bord du SAGE est un outil de pilotage pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du SAGE. Dans le cadre du nouveau document, 38 indicateurs ont été définis. Quelques indicateurs sont présentés à la CLE.

Parmi eux l'indicateur de la consommation d'eau par foyer et par producteur d'eau potable. M. Bertrand PRUVOST indique qu'il y a une erreur pour le SIDEALF. La consommation d'eau potable est de **68 m<sup>3</sup>/foyer/an en 2024** (et non 101 comme présenté). Cette erreur sera corrigée dans le tableau de bord de suivi.

Concernant l'évolution du parcellaire agricole, on remarque une baisse des surfaces en prairies depuis 10 ans. Mme MATYKOWSKI indique que dans le secteur de PMAZH, les prairies sont beaucoup plus conservées. M. CLIPET répond qu'il est important d'intégrer le modèle social au modèle économique de l'agriculture.

Concernant l'indicateur du taux de desserte à l'assainissement collectif, M. MEQUIGNON s'étonne des chiffres sur la CAPSO. M. Ludovic LEMAIRE explique que les chiffres sont justes. M. QUIGNEAUX précise que ces chiffres et la méthode de calcul sont expliqués dans le tableau de bord.

Enfin sur le sujet de la qualité de l'eau, M. MEQUIGNON indique qu'il est parfois frustrant de ne pas voir de résultats malgré les efforts.

Mme MATYKOWSKI répond qu'il faut aussi prendre en compte le niveau d'exigence de qualité qui ne cesse d'augmenter et qui de fait ne traduit pas forcément une dégradation de la qualité.

A la suite de la présentation, le film réalisé sur les actions du SAGE est présenté.

#### **4. Pacte de gouvernance**

Mme MATYKOWSKI explique l'objectif et l'intérêt du pacte de gouvernance.

Mme Laurence CASTILLON développe les actions et objectifs intégrés dans ce pacte tripartite (Agence de l'eau/CLE/SmageAa).

M. MEQUIGNON appuie l'intérêt de ce pacte et remercie tous les partenaires.

**Le pacte de gouvernance est signé par les 3 parties.**

M. MEQUIGNON remercie les participants et clôture la réunion.